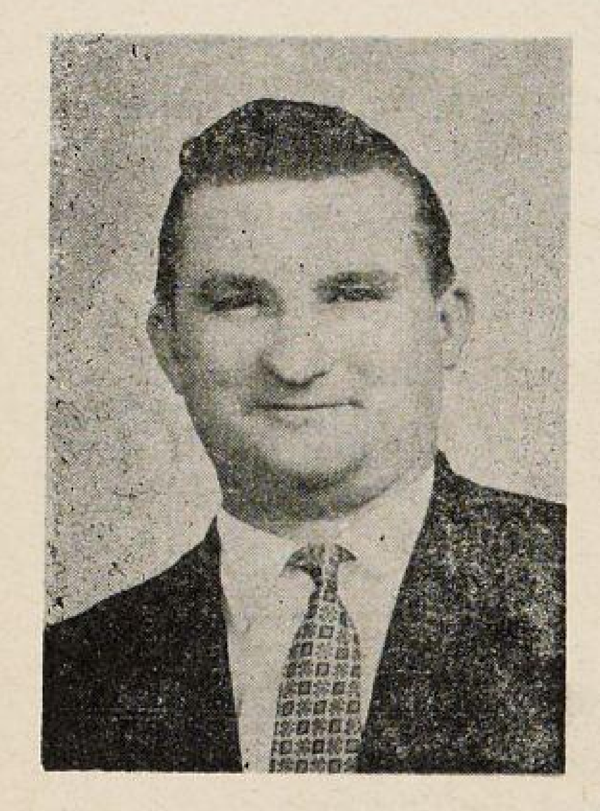
DEPARTEMENT DU LOIRET

Circonscription de MONTARGIS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958



André CHÊNE

Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Le Parti Communiste Français présente André CHENE à vos suffrages. Le 2 janvier 1956, il a été le premier élu du Loiret avec 42.000 voix.

Il est né à Montargis il y a trente ans. Il a travaillé aux Ateliers du Loing, puis à Hutchinson au service Entretien.

Tous ceux qui sont allés à l'école avec lui, qui ont pratiqué le sport et travaillé à ses côtés, savent combien il est animé du désir d'aider, de secourir tous ceux qui souffrent, qui ont des difficultés.

Au cours des 34 mois d'activité parlementaire, il a travaillé avec acharnement pour accomplir son mandat, pour soulager les misères.

Jugez-le à ses actes. André CHENE n'est pas un député comme les autres.

Avec tous les députés communistes, il agit pour la paix en Algérie. Il a voté, entr'autres, les trois semaines de congés payés, le Fonds National Vieillesse. Tous ses votes ont répondu aux préoccupations des ouvriers, des paysans. Il n'a aucune responsabilité dans l'origine de vos difficultés.

Regardez de plus près. Il n'est pas de ces députés « qu'on ne voit jamais ». Depuis février 1956, il a accompli 206 comptes rendus de mandat, tenu 50 permanences. Aucun autre député ne peut en dire autant. Ils refusent, eux, d'être contrôlés par vous. Ce n'est pas le cas d'André CHENE.

Bien qu'élu du Loiret, il se consacra beaucoup à la région de Montargis-Gien qu'il connaît bien, étant en partie domicilié à Châlette-Vésines. Sans cesse, il était parmi vous aux portes des usines, sur les marchés, visitant les cités et les hameaux. Beaucoup de vous peuvent en témoigner.

Tous ceux qui se sont adressés à lui ont admiré la rapidité avec laquelle il répondait au courrier, menant les démarches jusqu'au bout.

Les organisations syndicales et professionnelles connaissent ses réponses précises et ses actes qui ne sont pas les « je prends bonne note », « soyez assurés que... » de M. de FELICE.

Les allocataires familiaux de l'Atelier « Vélo » à Hutchinson, de Melleroy, ont apprécié ses actes, comme les locataires H. L. M. de Montargis, les travailleurs des P. T. T. de Gien, les Déportés du Travail, les Planteurs de Tabac, les habitants de Vésines pour l'arrêt des autorails, les cultivateurs de la Sologne, les vieux travailleurs, les ouvriers agricoles, les anciens combattants et prisonniers de guerre, les cheminots, les gaziers-électriciens.

Les bouilleurs de cru, les sinistrés du gel de Bonny-Ousson, les producteurs de miel pour qui il est intervenu, ont apprécié en lui un homme énergique. Chaque préoccupation de vous tous était soutenue par André CHENE.

Vu : Le Candidat.

.....

Toute son inlassable activité fait ressortir un riche bilan, dont ceux qui l'ont élu peuvent être fiers.

Rien ne lui est indifférent, ce qui compte pour lui : servir le peuple.

Rappelez-vous, pour répondre aux calomnies, André CHENE a écrit dans la presse de la région en mars 1956 un article intitulé : « Mon salaire de Député », expliquant que, lui, ouvrier, avait un salaire d'ouvrier qualifié, alors que les autres empochent 320.000 francs par mois.

Ouvriers, il est donc un des vôtres.

Il est le seul candidat ouvrier.

Paysans, ouvriers agricoles, vous l'avez vu se rendre dans vos champs, vos villages.

Artisans, Commerçants, à l'Assemblée, en Commission, il vous a défendu contre les magasins à prix uniques et à succursales multiples.

Jeunes, André CHENE a été le plus jeune député de France. Il soutient vos luttes, vos loisirs. C'est pourquoi il a accepté d'être membre bienfaiteur de la Fraternelle Nogentaise et du Comité des Fêtes de la Sirène et du Château, à Montargis.

André CHENE est le député que vous souhaitez garder.

En le jugeant aux actes, vous lui accorderez votre confiance ; il la mérite.

Sur le plan de la circonscription, il agira pour :

— la suppression totale des abattements de zone ;

— la construction de logements à loyer accessible aux travailleurs ;

— la réalisation totale de l'adduction d'eau. L'installation du tout-à-l'égoût ;

— l'amélioration du réseau routier ;

— la construction d'Ecoles et le recrutement en suffisance d'enseignants de tous degrés ;

— l'attribution de crédits importants au Collège National Technique Durzy et aux Centres d'apprentissage ;

— le maintien du Tribunal de Gien ;

— la reconstitution sur le plan administratif de l'arrondissement de Gien ;

— la création d'un Conseil de Prud'hommes à Gien ;

— le rétablissement du service voyageurs sur la ligne Montargis-Sens ;

— la nationalisation de la recherche du pétrole gisant dans la région de Triguères ;

— le maintien du privilège des bouilleurs de cru.

André CHENE a été près de vous. Il le restera si vous lui renouvelez son mandat.

LE 23 NOVEMBRE

Votez — Faites voter pour

André CHÊNE

Ouvrier Métallurgiste

Secrétaire Fédéral du Parti Communiste Français

Député sortant

Remplaçant éventuel :

René HOUSSON

Cheminot à GIEN

Lieutenant F. T. P. F.

ATTENTION : Ne rayez pas le nom du remplaçant éventuel sur le bulletin de vote, pas de signe préférentiel, aucun signe distinctif. Vous feriez annuler votre vote.

MONTARGIS - IMP. SECHEPPET